



CONTEXTE

Deux semaines après les terribles attentats qui ont frappé le pays, le temps de l'émotion est passé, du moins celui de son expression par des manifestations collectives inédites par leur ampleur dans l'histoire de notre République. Il est important aujourd'hui d'analyser ce qui s'est passé, et cela concerne et ces attentats et ces manifestations. Nous affirmons haut et fort qu'il est inexact et trompeur, et dangereux de parler de guerre. Si l'on suit cette rhétorique belliqueuse, il faudrait identifier l'ennemi, il faudrait dire comment on entend mener cette guerre, et il faudrait dire ce que serait la victoire sur cet ennemi. Mais, qui sont donc les ennemis ? On peut certes nommer des extrémismes, des organisations plus ou moins nébuleuses, des chefs, mais qui sont les soldats ? Comment parler d'ennemis quand ceux qui viennent semer la terreur sortent de nos écoles ? ! L'idée même d'un « ennemi de l'intérieur » ne peut que nourrir un projet politique raciste et liberticide. Quand pourrions-nous dire dans ces conditions que nous aurions mis hors d'état de nuire le dernier combattant ?

Ne vaut-il pas mieux chercher du côté des dégâts provoqués sur le terrain économique et social par le système ultra-libéral et ses politiques d'austérité successives ? On voit bien que ce qui se joue en ce moment est d'une autre nature. La question la plus immédiate est celle des moyens que l'on se donne pour éviter la répétition de tels méfaits. Et sur ce terrain, les intentions de ceux qui parlent de guerre sont souvent très claires : renforcer l'arsenal répressif, attenter aux droits fondamentaux, limiter les libertés individuelles et collectives, mettre en place une justice d'exception. Tous ces éléments ont été mis en œuvre aux Etats-Unis après le 11 septembre 2001. Ils n'ont produit aucun résultat en terme de sécurité, mais ont provoqué, tout au contraire, des tensions énormes à travers le monde. Et nous savons aujourd'hui que la dérive de nombre de jeunes « djihadistes » a été provoquée autant par un fort sentiment de mal-être et d'exclusion ne trouvant pas de réponse dans notre société actuelle, que par l'activisme pratiqué par les courants intégristes de toute engeance sur les réseaux sociaux et dans les prisons, les images insoutenables des injustices commises au Moyen Orient (Irak, Palestine,...) faisant le reste. Une réflexion sur les conséquences des politiques coloniales et post-coloniales s'impose également.

Nous affirmons donc que nous ne sommes pas en guerre mais qu'il y a de nombreux combats à mener : contre la misère et l'exploitation, contre l'injustice, contre l'ignorance, actuellement capitalisées de diverses manières par tous les obscurantistes religieux et cléricaux qui réinvestissent ici et là l'espace public théoriquement protégé, dans notre République, par la laïcité. Il est nécessaire de sortir le débat de la référence au seul cadre religieux et de le poser en termes politiques. Pour nous, le combat passe avant tout par le rassemblement des femmes et des hommes pour défendre leurs droits, là où ils vivent et travaillent. Le SNES et la FSU doivent développer encore leur action pour renforcer le syndicalisme international, pour que la voix des travailleurs soit plus entendue et que leurs intérêts passent avant toutes autres considérations. Les intérêts des travailleurs, c'est la garantie de satisfaire les besoins de tous, c'est la protection de l'environnement et des ressources. En Europe et en France, cela veut dire développer et coordonner les luttes contre les politiques d'austérité qui créent de la misère et dressent les travailleurs les uns contre les autres. Dans notre champ d'intervention, cela veut dire nous battre pour que la priorité à l'éducation soit bien plus qu'un slogan. L'Ecole doit former des citoyens émancipés et non de simples employés ayant acquis des compétences minimales, formatés par un enseignement moral et civique. C'est un des sens de l'appel à la grève du 3 février, l'autre, nécessairement lié au premier, étant que nos métiers, qui sont essentiels à la transmission des valeurs d'une société démocratique, tolérante et laïque, soient à nouveau considérés, ménagés dans leurs conditions d'exercice, et enfin revalorisés.

ÉDUCATION PRIORITAIRE

La liste des collèges REP et REP+ de l'académie est maintenant connue. Le SNES, avec la FSU a participé à la concertation avec le Directeur Académique à l'Evaluation et à la Pédagogie, Bernard Leroux. C'est d'ailleurs la FSU qui a obtenu que se tiennent deux réunions d'un groupe de travail. Après un temps d'analyse des critères proposés pour classer les collèges et déterminer ceux qui étaient susceptibles de figurer dans la liste de l'éducation prioritaire, nous avons très vite fait le constat que le périmètre défini nationalement pour notre académie est insuffisant. Il ne permet pas de faire profiter de nouveaux collèges d'un classement en éducation prioritaire sans en exclure d'autres. Nous avons réussi à faire acter que seuls les critères sociaux des publics accueillis devaient être pris en compte, et c'est sur cette base que, dans chaque département, les collèges ont été classés REP ou REP+. Il y a une exception pour le collège de l'Ile d'Yeu pour lequel des éléments relevant normalement du contrat d'insularité et donc, d'une poli-

tique départementale, sont pris en compte. Nous avons indiqué qu'il ne convenait effectivement pas de remettre en cause le classement de l'île d'Yeu en REP, mais qu'une réflexion devait être engagée au plus vite pour redéfinir le contrat d'insularité et le faire appliquer pleinement, ce qui n'est pas le cas actuellement. À l'issue de cette procédure de redéfinition de la carte de l'éducation prioritaire dans notre académie, le SNES dénonce un manque d'ambition qui ne permet notamment pas de prendre suffisamment en compte les situations rurales difficiles. Certaines de ces situations (Châteauneuf sur Sarthe, Longué Jumelles, ...) sont directement liées aux difficultés de nombreuses familles à se loger dans les grandes agglomérations où elles sont plus susceptibles de trouver du travail. Plus largement, ce sont les effets de la crise économique qui se font ainsi sentir durement pour le public de nombreux établissements, effets auxquels il n'est pas apporté de réponses suffisantes faute de moyens. Dans les établissements classés REP+, le SNES sera présent avec les collègues pour ne pas laisser s'imposer des logiques du type « ECLAIR », d'expérimentation à tout va et de renforcement des pressions hiérarchiques, comme cela semble d'être le cas au collège Stendhal où la hiérarchie tente déjà de s'approprier le temps de concertation libéré par la pondération en l'annualisant et en le formalisant dans ses projets de préparation de la rentrée. En effet, au prétexte du temps ainsi libéré, les chefs d'établissement ne sauraient imposer aux collègues des organisations contraignantes (temps de réunion obligatoire), sans aucun rapport au demeurant avec la diversité des tâches et contacts nécessités par ces missions déjà effectuées par nos collègues. Enfin, le SNES réaffirme que la politique d'éducation prioritaire, pour nécessaire qu'elle demeure, ne peut masquer la dégradation continue des conditions d'enseignement dans tous les établissements.

PRÉPARATION DE RENTRÉE

La dotation de 170 ETP pour le second degré de notre académie est une annonce en trompe-l'œil. Là où on veut nous faire croire à une augmentation de moyens permettant d'améliorer les conditions de rentrée, il faut voir une nouvelle dégradation correspondant en réalité à la perte de 172 ETP ! Cette dotation est en effet inférieure à ce qu'il faudrait pour suivre la progression des effectifs.

Qu'on en juge : l'arrivée de 3 073 élèves supplémentaires à la rentrée prochaine, dans les collèges et lycées de l'académie, devrait mécaniquement se traduire par l'augmentation de la dotation académique de 312 ETP. Cela permettrait bien sûr seulement de maintenir les taux d'encadrement à leur niveau actuel. Ce serait donc déjà notablement insuffisant ! Il faut en effet rappeler que ces taux n'ont cessé de baisser depuis 2008. Au lieu de cela, ce sont 148 ETP qui sont alloués à l'académie de Nantes, auxquels s'ajoutent 22 ETP pour les REP+ (cette dotation ne couvrira pas la pondération pour les 12 REP+ de l'académie, il en faudrait 30). La rentrée 2015 serait donc plus difficile encore que celle de 2014 si cette dotation devait rester en l'état.

Les dotations des établissements leur sont notifiées ce mercredi 21 janvier. Elles incluent un volant indemnitaire (IMP, ou Indemnités pour les Missions Particulières) correspondant à l'application du futur décret (présentation au CTM le 11 février) instaurant une rétribution des missions autres que celles directement liées à l'enseignement. Le SNES académique continue de défendre les décharges contre cette logique indemnitaire. A défaut, il appelle à ce que les indemnités soient attribuées pour des missions définies au niveau national. Il est opposé à une modulation des taux qui mettrait en concurrence les missions, les collègues et les établissements.

Le Conseil Syndical appelle toutes les sections d'établissement et les camarades isolé-es à recueillir toutes les informations auprès du chef d'établissement pour pouvoir discuter avec les collègues de la structure et des moyens proposés. L'insuffisance globale de la dotation académique doit être démontrée aux collègues pour les mobiliser pour la grève.

- **Nous ne pouvons accepter que la rentrée 2015 soit encore pire que les précédentes, et c'est bien ce qui se passera si rien n'est fait pour débloquent des moyens supplémentaires.**
- **Nous ne pouvons pas plus accepter que nos salaires restent bloqués alors que nos conditions de travail ne cessent de se dégrader.**
- **Nous ne pouvons accepter, enfin, que la formation des personnels, initiale comme continue, reste si éloignée des enjeux que nous mesurons encore plus dans le contexte actuel.**

POUR TOUTES CES RAISONS, LE CONSEIL SYNDICAL APPELLE À MOBILISER POUR LA GRÈVE NATIONALE DU 3 FÉVRIER ET À EN DÉBATTRE DÈS À PRÉSENT AVEC LES COLLÈGUES.

Adopté à l'unanimité des 17 présents au moment du vote